

cadr'@ge

Études, recherches et statistiques de la Cnav

Qualité de vie et conditions de travail en Europe

/ Jim Ogg et Sylvie Renaut, Cnav /

Depuis plusieurs années, les indicateurs de bien-être sont devenus plus courants dans les mesures de la performance économique et du progrès social. L'analyse des données Share permet notamment d'observer une liaison positive entre la qualité de vie et les conditions de travail en Europe. L'état de santé subjectif, les limitations d'activité et les difficultés financières sont les premières dimensions explicatives de la qualité de vie après 50 ans. Néanmoins, la satisfaction au travail exerce un effet durable sur le niveau de bien-être individuel, indépendamment du statut d'activité entre 55 et 64 ans.

Les préconisations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi remis au gouvernement français en septembre 2009 mettent l'accent sur l'importance de la mesure du bien-être dans l'évaluation du progrès social. Le rapport recommande que « les instituts de statistiques intègrent à leurs enquêtes des questions visant à connaître l'évaluation que chacun fait de sa vie, de ses expériences et priorités » (Clerc, *et al.*, 2010, p. 84). Dès lors, la qualité de vie est de plus en plus reconnue comme un facteur essentiel pour atteindre un taux d'emploi plus élevé des personnes en âge de travailler et favoriser le « vieillissement actif ». Révélatrice du parcours de vie individuel et du contexte dans lequel il s'est déroulé, la qualité de vie au cours de la seconde partie de carrière dépend largement des conditions de vie au travail (Teiger, 1995) dont une mauvaise appréciation peut avoir un effet négatif sur la santé et conduire à une sortie précoce de l'activité (Blanchet, *et al.*, 2007).

L'enquête Share (*Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe* : voir encadré) sur la population des 50 ans et plus permet, entre autres, d'observer, dans 13 pays, comment les Européens apprécient leur qualité de vie et leurs conditions de travail, actuelles ou passées.

Mesurer la qualité de vie et les conditions de travail

La mesure de la qualité de vie est accessible dans Share à partir de l'indicateur CASP, l'acronyme des quatre dimensions suivantes : *Control, Autonomy, Self-realisation, Pleasure* (Wiggins, *et al.*, 2004). Les deux premiers domaines (contrôle et autonomie) représentent les conditions de libre participation de l'individu à la société, tandis que les deux autres (réalisation de soi et plaisir) sont davantage orientés vers les aspects positifs de l'avancée en âge (tableau 1). Les réponses aux 12 questions qui composent l'indicateur sont recueillies en quatre modalités – souvent, parfois, rarement, jamais –, un score de 0 à 3 étant attribué selon le degré de satisfaction. Le cumul des scores varie théoriquement de 0 à 36, depuis l'absence de bien-être jusqu'à la satisfaction totale dans les quatre dimensions.

La mesure des conditions de travail combine des facteurs de pénibilité (sur le plan physique, de l'environnement, de la pression, du manque de liberté) et des questions relatives à la satisfaction au travail (tableau 1). Cet ensemble de questions, dont le tableau restitue

l'ordre dans lequel elles sont posées, est conçu comme un mini-module avec une bonne cohérence interne attestée par le coefficient de Cronbach (0,73). Toutes les questions s'adressent aux personnes en emploi mais aussi aux personnes inactives ou retraitées qui se prononcent alors sur l'emploi principal exercé au cours de leur vie professionnelle. Les quatre modalités de réponse – tout à fait d'accord, d'accord, pas d'accord, pas du tout d'accord – correspondent à un score de 0 à 3. Le cumul des scores pour les 11 questions permet d'obtenir une échelle de satisfaction variant théoriquement de 0 à 33, le score le plus faible traduisant une appréciation plutôt négative des conditions de travail.

Dans l'analyse qui suit, les scores individuels obtenus pour les indicateurs de la qualité de vie et des conditions de travail sont ajustés par pays, selon l'âge et le sexe, sur l'ensemble de l'échantillon.

Plus de satisfaction au nord de l'Europe qu'au sud et à l'est

Les 13 pays constituent un ensemble composite du point de vue de leur système de protection sociale et de leur mode d'organisation familiale. Au nord de l'Europe, le Danemark et la Suède sont caractérisés par un haut niveau de services publics, une protection sociale ancrée sur la citoyenneté et l'universalisme des prestations, des initiatives précoces en faveur du maintien en emploi en seconde partie de carrière. En Europe continentale, les Pays-Bas et la Suisse sont d'orientation plus libérale que leurs voisins, l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique et la France où la régulation sociale demeure plus forte, par exemple, vis-à-vis de la protection des droits à la retraite. Autour de la Méditerranée, l'Espagne, l'Italie ou la Grèce ont longtemps maintenu des conditions de retraite plus précoces dans un contexte où la famille demeure le principal soutien aux jeunes enfants et aux personnes âgées.

TABLEAU 1. INDICATEURS DE QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS SHARE

Qualité de vie	Conditions de travail
<p><u>Contrôle</u></p> <p>Pensez-vous que votre âge vous empêche de faire ce que vous voudriez ?</p> <p>Avez-vous le sentiment de ne pas contrôler ce qui vous arrive ?</p> <p>Vous sentez-vous à l'écart des choses ?</p>	<p>Mon travail est (était) physiquement pénible</p> <p>Mon environnement de travail immédiat n'est (était) pas agréable (par exemple, il était bruyant, surpeuplé, il y faisait chaud)</p> <p>Je suis (j'étais) constamment sous pression à cause d'une forte charge de travail</p>
<p><u>Autonomie</u></p> <p>Pensez-vous que vous arrivez à faire les choses que vous voulez faire ?</p> <p>Pensez-vous que les responsabilités familiales vous empêchent de faire ce que vous voulez ?</p> <p>Pensez-vous que le manque d'argent vous empêche de faire ce que vous voulez ?</p>	<p>Mon travail est (était) psychologiquement pénible</p> <p>Je devais faire face, de manière récurrente, à des conflits et dérangements</p> <p>J'ai (j'avais) très peu de liberté dans la conduite de mon travail</p>
<p><u>Réalisation de soi</u></p> <p>Abordez-vous chaque nouvelle journée avec impatience ?</p> <p>Avez-vous le sentiment que votre vie a un sens ?</p> <p>Tout bien pesé, repensez-vous votre vie avec bonheur ?</p>	<p>J'ai (j'avais) l'opportunité de développer de nouvelles compétences</p> <p>Je reçois (recevais) la reconnaissance que je mérite pour mon travail</p>
<p><u>Plaisir</u></p> <p>Vous sentez-vous plein d'énergie ces jours-ci ?</p> <p>Trouvez-vous que la vie offre beaucoup de possibilités ?</p> <p>Pensez-vous que l'avenir se présente bien pour vous ?</p>	<p>Vu tous mes efforts et résultats, mon salaire est (était) correct</p> <p>Je reçois (recevais) un soutien approprié dans les situations difficiles</p> <p>Il y avait une atmosphère agréable entre mes collègues et moi</p>

Encadré. L'enquête Share

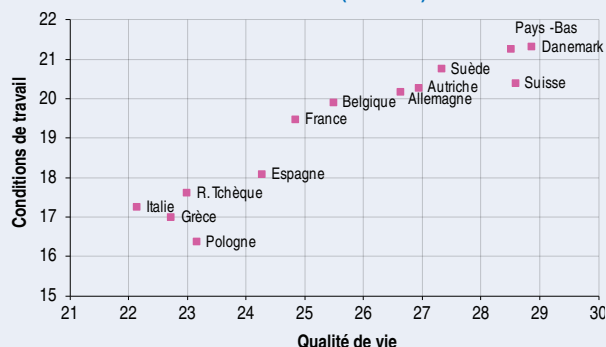
Depuis 2004, la Cnav participe à l'enquête Share qui couvre les champs de la santé, de l'emploi et de la retraite, auprès d'un échantillon de ménages dont au moins un membre est âgé de 50 ans et plus. Toutes les personnes de 50 ans et plus résidant dans le ménage sont interrogées tous les deux ans en panel. Les données présentées ont été collectées dans 13 pays, en 2006 pour la 2^e vague et en 2008 pour le volet Sharelife qui permet de retracer l'histoire de vie des enquêtés à partir de leur parcours professionnel, conjugal et familial.

Pour le financement de la collecte des données se reporter à <http://www.share-project.org>.

À l'est enfin, la République Tchèque et la Pologne sont encore influencées par les transformations politiques et la transition vers la démocratie et l'économie de marché.

Examinant la qualité de vie et les conditions de travail des Européens, on observe une liaison positive très claire entre les deux indicateurs selon un gradient nord-sud : les scores sont meilleurs au nord de l'Europe, puis en Europe continentale, au sud et à l'est (graphique 1).

GRAPHIQUE 1. QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES EUROPÉENS DE 50 ANS ET PLUS (SCORES)



Source : : Share vague 2 (2006), Sharelife vague 3 (2008).
Champ : 50 ans et plus, 18 414 observations.
Lecture : plus l'indicateur est élevé, meilleure est l'appréciation de la qualité de vie ou des conditions de travail perçues.

Des disparités aussi à l'intérieur des pays

Les scores moyens rendent mal compte de la dispersion des situations à l'intérieur des pays et au sein de l'Europe. Pour contrôler les effets de contexte propres à chaque pays, le score individuel du répondant est confronté au score moyen obtenu dans le groupe de même sexe et de même âge. Lorsque le score de la qualité de vie, ou des conditions de travail, s'écarte de plus de la moitié d'un écart type vis-à-vis de la moyenne de l'indicateur considéré, l'appréciation de l'enquêté est définie comme supérieure ou inférieure¹ à celle de ses concitoyens.

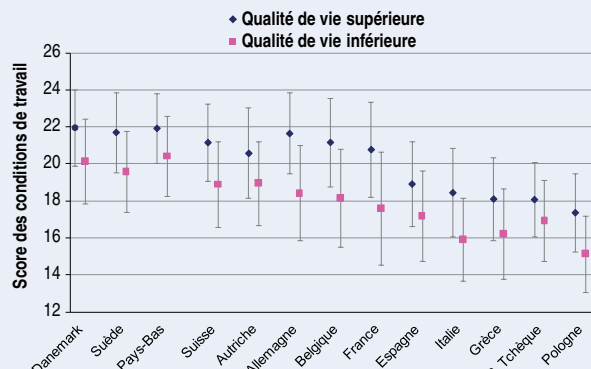
La relation positive qui existe entre l'appréciation de la qualité de vie et la satisfaction au travail n'est pas automatique. Dans certaines situations, la qualité de vie est inférieure à la moyenne malgré des conditions de travail, actuelles ou passées, plutôt bonnes. Inversement, des personnes ayant une bonne qualité de vie par rapport à leurs concitoyens portent un jugement négatif sur leurs conditions de travail. C'est aux Pays-Bas, en Suisse ou encore au Danemark que les appréciations des conditions de travail sont les plus resserrées autour de la moyenne (graphique 2). Bénéficier d'un niveau de bien-être élevé et de bonnes conditions de travail est significativement plus fréquent en Allemagne où, par ailleurs, le cumul d'une qualité de vie et de conditions de travail inférieures à la moyenne est également plus fréquent.

Ces observations, qui illustrent la disparité des conditions de vie à l'intérieur des pays les uns par rapport aux autres, peuvent aussi refléter des inégalités de situations

dans les conditions d'accès au marché du travail.

Analyser les effets de l'activité sur le bien-être en seconde partie de carrière et au-delà de la cessation d'activité conduit à retenir la tranche d'âge des 55-64 ans sur laquelle portent les efforts des politiques publiques pour augmenter le taux d'emploi des seniors.

GRAPHIQUE 2. SCORE DES CONDITIONS DE TRAVAIL SELON LA QUALITÉ DE VIE PAR PAYS



Source : Share vague 2 (2006), Sharelife vague 3 (2008).
Champ : 50 ans et plus, 18 414 observations.
Lecture : le score moyen des conditions de travail est de 22 pour les Danois dont la qualité de vie est supérieure à celle de leurs concitoyens (vs 20 si la qualité de vie est inférieure) ; l'intervalle représente les écarts à la moyenne plus ou moins la moitié de l'écart type.

Entre 55 et 64 ans : les dimensions du « vivre mieux »

Les taux d'emploi entre 55 et 64 ans sont très différents d'un bout à l'autre de l'Europe mais l'éclairage sur cette tranche d'âge vise à dépasser la question du maintien en emploi pour intégrer celle du « vivre mieux » au temps de la retraite. Comment les conditions de travail et de fin d'activité participent-elles à la qualité de vie des seniors et préparent-elles la retraite ?

Emploi et qualité de vie : une association pas toujours garantie

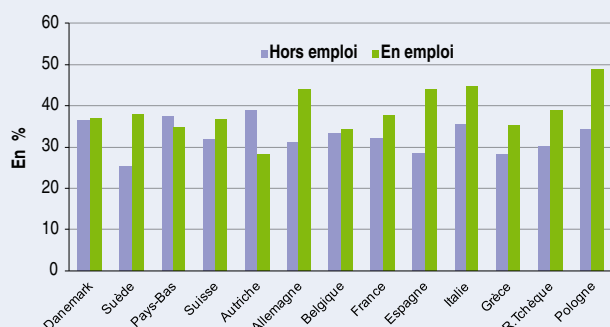
Dans les 13 pays européens, à l'exception de l'Autriche², le score moyen de l'indicateur de qualité de vie entre 55 et 64 ans est plus élevé pour les personnes qui sont toujours en emploi par rapport à celles qui ne sont plus sur le marché du travail. Cependant, si l'on tient compte de la dispersion des observations, les résultats sont plus nuancés. À l'est et au sud – Espagne, Italie, Grèce, République Tchèque et Pologne – la proportion des personnes dont la qualité de vie est supérieure à la moyenne est significativement plus élevée pour les personnes en emploi (graphique 3). C'est aussi vrai en Suède et en Allemagne, tandis que dans les autres pays, notamment en France, être en emploi ou non n'a pas d'effet positif significatif sur le niveau de bien-être.

Nombre de caractéristiques individuelles peuvent augmenter ou diminuer la probabilité d'avoir une bonne

1. Respectivement pour le haut et pour le bas de la distribution.
 2. Les effectifs relatifs à l'Autriche ne permettent pas d'interpréter correctement les résultats.

qualité de vie ressentie par rapport à ses concitoyens : l'état de santé et les limitations d'activité, le type de profession, le fait de vivre dans un ménage confronté à des difficultés pour équilibrer son budget, la taille du ménage ou le statut d'occupation du logement. Quelles sont, parmi ces dimensions, celles qui sont les plus significatives et quelle est leur place au regard de la situation d'emploi et des conditions de travail ?

GRAPHIQUE 3. QUALITÉ DE VIE SUPÉRIEURE À LA MOYENNE SELON LA SITUATION D'ACTIVITÉ ENTRE 55 ET 64 ANS



Source : Share vague 2 (2006), Sharelife vague 3 (2008).
Champ : 55-64 ans, 7 192 observations.
Lecture : entre 55 et 64 ans, 36 % des Danois qui sont hors emploi ont une appréciation de leur qualité de vie supérieure à celle de leurs concitoyens ; ils sont 37 % parmi ceux qui sont en emploi.

Effet durable des conditions de travail sur la qualité de vie

L'état de santé subjectif, les limitations d'activité et les difficultés financières sont les premières dimensions explicatives d'un niveau de bien-être individuel supérieur à la moyenne de ces concitoyens : une très bonne santé augmente fortement la probabilité d'avoir une qualité de vie supérieure, tandis que les limitations fonctionnelles ou les problèmes financiers diminuent gravement cette perspective (tableau 2). La neutralisation de la dimension « pays » au modèle confirme les résultats d'ensemble et les conséquences de la vie au travail sur le bien-être. Indépendamment de la situation d'activité ou du pays de résidence, la probabilité d'une qualité de vie supé-

rieure augmente pour ceux qui sont très satisfaits de leurs conditions de travail, actuelles ou passées, et diminue pour ceux qui les jugent beaucoup moins bonnes.

Bien vieillir en Europe

Les ressources en santé et les revenus sont les premières dimensions explicatives du niveau de bien-être individuel des ménages européens dont un membre au moins atteint 50 ans. L'avantage ici de l'Europe du Nord, qui se situe devant l'Europe continentale puis l'Europe du Sud et de l'Est, témoigne de la richesse des pays dont bénéficient leurs ressortissants. Ce n'est pas le maintien en emploi qui garantit une meilleure qualité de vie mais les conditions d'exercice et d'organisation du travail, actuel ou passé. Dans une approche comparée, les enquêtes européennes telles que Share aident à mieux comprendre les effets des politiques sociales des pays : de meilleures conditions de vie au travail contribuent à vivre mieux au-delà de la fin d'activité.

Références

Clerc M., Gaini M. et Blanchet D., 2010, « Les préconisations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi : quelques illustrations », Dossier, *L'Économie française*.
Blanchet D., Debrand T., Dourgnon P. et Laferrere A., 2007, « Santé, vieillissement et retraite en Europe », *Économie et statistique*, n° 403-404.
Stiglitz J., Sen A. et Fitoussi J.-P., 2009, Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, Odile Jacob.
Teiger C., 1995, « Penser les relations âge/travail », in Marquie J.-C., Paumes D. et Volkoff S. (dir.), *Le travail au fil de l'âge*, Toulouse, Octares, p. 13-72.
Wiggins R.D., Higgs P.F.D., Hyde M. et Blane D.B., 2004, « Quality of life in the third age: key predictors of the CASP-19 measure », *Ageing & Society*, vol. 24, n° 4, p. 693-708.

TABEAU 2. LES DIMENSIONS EXPLICATIVES D'UNE QUALITÉ DE VIE SUPÉRIEURE À LA MOYENNE ENTRE 55 ET 64 ANS

Dimensions explicatives	Modalités	Qualité de vie supérieure
Sexe (réf. : femme)	Homme	-3*
Âge (réf. : 60-64 ans)	55-59 ans	-1
État de santé (réf. : bon)	Excellent, très bon,	+12**
	Médiocre	-15**
Limitations fonctionnelles (réf. : non)	Oui	-13**
	Facilement	+10**
Équilibrer son budget (réf. : normalement)	Difficilement	-15**
	Personne seule	-3
Type de ménage (réf. : couple)	3 personnes et plus	-3
	Oui	+1
Propriétaire (réf. : non)	Profession supérieure	+4*
Catégorie professionnelle (réf. : intermédiaire)	Employé, ouvrier	+1
	Oui, en emploi	-1
Activité professionnelle (réf. : non)	Supérieures	+7**
	Moins bonnes	-6**
Probabilité de la situation de référence (réf. pays = France)		39 %

Source : Share vague 2 (2006), Sharelife vague 3 (2008).
Champ : 55-64 ans, 7 192 observations.

Lecture du modèle logistique : par rapport à la situation de référence, la probabilité d'atteindre une qualité de vie supérieure augmente de 7 points lorsque les conditions de travail sont jugées plus satisfaisantes et diminue de 6 points lorsqu'elles sont plus médiocres ; **coefficient significatif au seuil de 1 % ; *au seuil de 5 %.

Brèves / Statistiques

La mobilité résidentielle des retraités du régime général

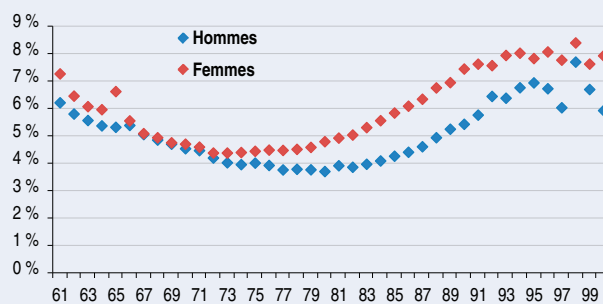
Au cours de l'année 2011, 5,2 % des retraités du régime général, soit 643 000 individus, ont déménagé de leur résidence principale, que leurs adresses initiales et finales soient en métropole ou non. Ce taux varie en fonction de l'âge des retraités et de leur lieu d'habitation initial.

Concernant le facteur âge, les retraités ont davantage tendance à déménager lors des premières et des dernières années de leur retraite.

Établi à 6,8 % à 61 ans, le taux de mobilité baisse progressivement jusqu'à 4,2 %, à 77 ans, puis repart à la hausse pour culminer à plus de 7 % aux âges les plus avancés. Ces tendances correspondent à deux types de changements résidentiels et à deux étapes dans la vie des retraités^a :

- le déménagement après passage à la retraite. Le retraité désire adapter son logement et son environnement à sa nouvelle situation qui n'est plus liée aux contraintes de la vie active. Cette mobilité peut alors s'accompagner d'un mouvement géographique allant des grandes villes vers de petites villes ou communes rurales ;
- le déménagement lié au vieillissement et au veuvage.

TAUX DE MOBILITÉ PAR ÂGE DES RETRAITÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL EN 2011



La perte du conjoint entraîne souvent une perte de revenus qui peut contraindre à se tourner vers un logement répondant à de nouveaux critères (plus petit, moins cher). Le veuf ou la veuve peut aussi, à cette occasion, désirer se rapprocher géographiquement de ses enfants.

La perte d'autonomie liée à la vieillesse est également un facteur fort de mobilité chez les retraités les plus âgés, celle-ci entraînant souvent une entrée en maison de retraite.

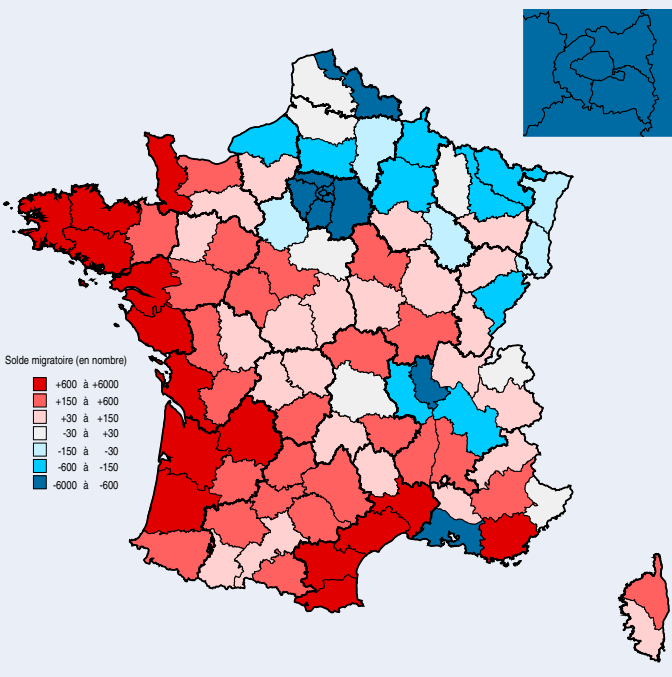
Chez les femmes, le point de rupture entre baisse et hausse de la mobilité survient plus tôt (72 ans) que chez les hommes (81 ans). Les femmes vivant en moyenne plus longtemps que les hommes sont touchées majoritairement par le veuvage ; elles sont donc plus souvent et plus précocement concernées par la mobilité consécutive à la perte du conjoint.

Le lieu de résidence joue également un rôle sur la mobilité. Certains départements ont un solde migratoire négatif, comme l'Île-de-France, le département du Nord, la région lyonnaise et les Bouches-du-Rhône.

À l'opposé certaines régions sont particulièrement attractives : les régions du littoral atlantique et de la côte méditerranéenne.

Le solde migratoire global de la métropole est négatif pour les retraités du régime général, à environ - 6 500 personnes en 2011.

MOBILITÉ INTERDÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL EN 2011



a. Bonvalet C., Drosso F., Benguigui F., Huynh P.M. (dir.), 2007, *Viellissement de la population et logement : les stratégies résidentielles et patrimoniales*, La Documentation Française, Paris.

Brèves / Statistiques

LES RETRAITÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 2012 Il s'agit de l'ensemble des retraités de droit direct, de droit dérivé ou des deux	13 235 074
montant mensuel moyen	641 €
Titulaires d'un droit direct servi seul	10 518 452
montant mensuel moyen toutes carrières	645 €
montant mensuel moyen avec carrière complète au régime général *	1 038 €
Titulaires d'un droit direct et d'un droit dérivé	1 859 952
montant mensuel moyen toutes carrières	781 €
montant mensuel moyen avec carrière complète au régime général *	1 063 €
Titulaires d'un droit dérivé servi seul	856 670
montant mensuel moyen	289 €
Bénéficiaires du minimum contributif	4 877 625
Allocataires du minimum vieillesse (allocation supplémentaire, Aspa ou Asi)	421 933
Bénéficiaires du complément de retraite (servi seul)	210 558

Montants mensuels moyens comprenant tous les avantages servis par le RG, avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.
* Pensions calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

	4^e tr. 2012	ANNÉE 2012
LES ATTRIBUTIONS AU COURS DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE Attributions effectuées quelle que soit la date d'effet	184 845	734 345
Droits directs	145 172	568 535
dont retraites anticipées	23 %	16 %
surcote	12 %	14 %
décote	8 %	8 %
minimum contributif	39 %	42 %
Droits dérivés	39 673	165 810
pensions de réversion avant 55 ans	3 %	3 %

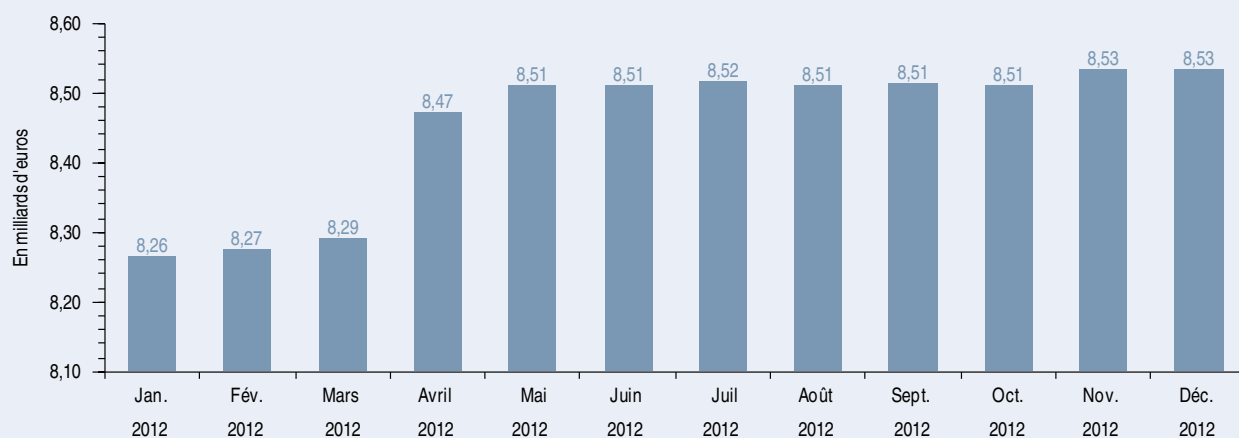
DÉPENSES EN PRESTATIONS DE L'ANNÉE 2012

Période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012

101,42 Mds €

Pour consulter les principaux chiffres du régime général au 31 décembre 2012, [cliquez ici](#).

DÉPENSES EN PRESTATIONS DE L'ANNÉE 2012



La hausse observée en avril 2012 provient essentiellement de la revalorisation des pensions de 2,1 % survenue le 1^{er} jour de ce mois.